

Programme

Conférence française pour la biodiversité Quelle gouvernance pour réussir ensemble ?

Chamonix-Mont-Blanc
du 10 au 12 mai 2010

Dimanche 9 mai

14h à 20h00 Accueil au Palais des congrès Le Majestic

Lundi 10 mai

9h30-12h00 Visites organisées ou libres
11h30-13h15 Déjeuner-buffet et accueil des congressistes à l'Hôtel Alpina

14h00 **Palais des congrès Le Majestic : lancement de la Conférence française pour la biodiversité, présidée par Jean-Claude Ameisen, médecin-chercheur, membre du Comité Consultatif National d'Ethique, et animée par Pierre Lefèvre, journaliste.**
14h00-14h20 Accueil de **Eric Fournier**, maire de Chamonix-Mont-Blanc
Introduction de **Jean-Claude Ameisen**, président de la Conférence française pour la biodiversité
14h20-14h35 Ouverture par **Chantal Jouanno**, secrétaire d'Etat à l'Ecologie

Séquence 1 *Regards croisés des sciences sur les relations homme-biodiversité*

14h35-16h00 **Vous avez dit... biodiversité ?**
Gilles Boeuf (Muséum national d'Histoire naturelle) et **Jacques Weber** (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement -Cirad)
Eclairage scientifique et illustrations sur les définitions de la biodiversité : que sont les biodiversités ? Montrer les interdépendances entre les hommes et la biodiversité.
Pour en finir avec l'idée de nature, parlons biodiversité
Patrick Degeorges (Sciences-Po, Paris) et **Bruno Latour** (Sciences-Po, Paris)
Regard des sciences sociales sur la construction sociale de la biodiversité et l'entrée de la nature en politique : une mise en perspective des représentations et des discours des différents acteurs.
Echanges avec la salle

16h00-16h20 Pause

Séquence 2 *Des représentations aux réalisations : retours d'expériences*

16h20-16h35 **Nouvelle gouvernance, inventer une démocratie des enjeux du siècle**
Anne-Marie Ducroux (Au nom du vivant)
16h35-18h05 **Paroles d'acteurs sur la gouvernance concertée de la biodiversité**
Christophe Aubel (Ligue Roc), **Dominique Chalumeaux** (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), **Valérie David** (Eiffage), **Jean-Pierre Giran** (Parcs nationaux de France), **Eliane Giraud** (Parc naturel régional, Chartreuse), **Jean-Luc Saint-Lambert** (commune de la Plaine des Palmistes - La Réunion),
Paroles d'acteurs de terrain qui se sont engagés dans des expériences de concertation et de négociation multi-acteurs sur la protection et la gestion de la biodiversité.
Echanges avec la salle

18h05-18h45 **La Stratégie nationale pour la biodiversité 2004-2009, quels enseignements en tirer ?**
Michel Juffé (Conseil général à l'environnement et au développement durable - ministère du Développement durable), **Sébastien Moncorps** (Comité français UICN), **Odile Gauthier** (Direction de l'eau et de la biodiversité - ministère du Développement durable)
Contexte, bilan de la Stratégie nationale de la biodiversité en termes d'actions menées et de gouvernance, enseignements pour des améliorations futures, perspectives possibles.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat





En partenariat avec la ville de Chamonix-Mont-Blanc



- 18h45-19h00 **Conclusion de la journée par le président de la Conférence**
Synthèse, présentation des enjeux et du déroulement du lendemain
- 19h30-21h30 Dîner au restaurant « la Calèche » des animateurs de table
des ateliers thématiques
- 20h00-22h00 Dîner au « Montenvers » (départ 20h à la gare du Montenvers)
ou au restaurant « la Calèche »
Prévoir un vêtement chaud

Mardi 11 mai

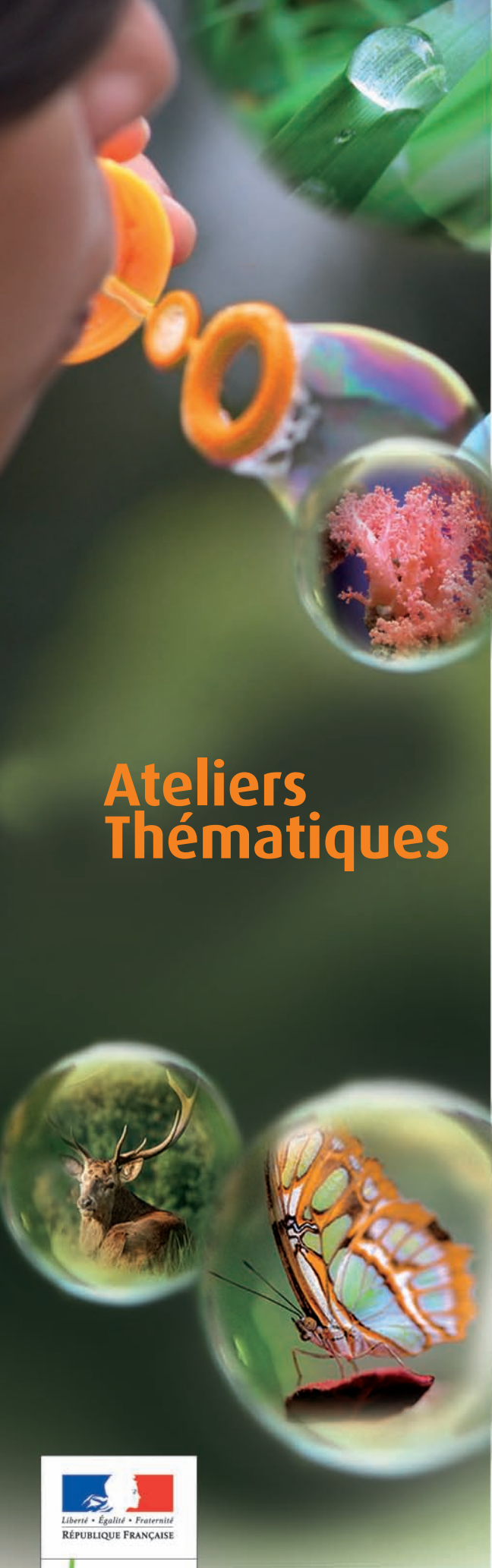
Les menaces sur la biodiversité, les défis de la gouvernance

- 9h00-12h30 **Travail créatif en ateliers thématiques** (Palais des congrès
Le Majestic ou hotel Le Prieuré) sur la gouvernance des pressions
directes qui pèsent sur la biodiversité
- **Atelier 1** : Œuvrer pour la diversité et la qualité des habitats naturels
Co-pilotes : Christophe Aubel (Ligue Roc) et Bernard Chevassus-au-Louis (INRA)
 - **Atelier 2** : Réduire les pollutions et les impacts sur la biodiversité
Co-pilotes : Gisèle Parfait (Onema) et Eric Vindimian (Cemagref)
 - **Atelier 3** : Exploiter durablement les ressources naturelles renouvelables
Co-pilotes : Elisabeth Jaskulké (Sofiproteol) et Bernard Cressens (WWF)
 - **Atelier 4** : Mieux agir contre les espèces exotiques envahissantes.
Co-pilotes : Serge Muller (Université Metz) et Yohann Soubeyran (UICN - France)
- 12h30-14h00 Déjeuner
- 14h00-17h30 **Poursuite des travaux en atelier**
- 17h30-19h30 Temps libre
- 20h00-22h00 Dîner au « Montenvers » (départ 20h à la gare du Montenvers)
ou au restaurant « la Calèche »
Prévoir un vêtement chaud

Mercredi 12 mai

La biodiversité demain, l'énoncé des possibles

- 9h00-10h40 **Palais des congrès Le Majestic**
Lecture des idées fortes issues des ateliers de travail par
Jean-Claude Ameisen, président de la Conférence
Eclairage de grands témoins : leurs « idées coups de cœur »
Yves Paccalet (journaliste), Philippe Roch (ancien secrétaire d'Etat
à l'environnement de la Suisse), Hélène Vestur (conseillère d'Etat)
Echanges avec la salle
- 10h40-11h00 Pause
- 11h00-12h00 **Réflexions ouvertes sur une Stratégie nationale pour
la biodiversité post-2010 : tribune libre de grands témoins**
Anne-Marie Ducroux (Au nom du vivant), Ferdy Louisy (Conseil
général Guadeloupe), Bruno Mamindy-Pajany (Commune de
Sainte-Rose - La Réunion), François Wakenhut (Commission européenne)
Echanges avec la salle
- 12h00-12h30 **Clôture par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie,
de l'Energie, du Développement durable et de la Mer ou
par son représentant**
- 12h30-14h00 Déjeuner- buffet
- 14h00 Fin de la Conférence



Ateliers Thématiques

Mardi 11 mai

Ateliers parallèles de créativité

Quatre ateliers parallèles de créativité sont prévus. Les participants de la Conférence choisiront l'un d'entre eux, pour toute la journée du mardi 11 mai. Chaque atelier abordera le thème de la pression sous l'angle des objectifs à atteindre et des modes de gouvernance à promouvoir.

Œuvrer pour la diversité et la qualité des habitats naturels (Atelier 1)

Dans l'optique d'une gestion globale de la biodiversité sur l'ensemble du territoire, cet atelier fera le point sur l'évolution quantitative et qualitative des différents habitats nationaux. Réduction, fragmentation, simplification, dégradation : les différents aspects de la pression sur les habitats seront traités. Les participants s'interrogeront sur les évolutions souhaitables des modes de gouvernance, en particulier sur les niveaux de décision et les acteurs impliqués.

Réduire les pollutions et leurs impacts sur la biodiversité (Atelier 2)

Cet atelier s'attachera à établir l'état des connaissances sur l'exposition des sols, des eaux et de l'air aux différents polluants physiques, biologiques et chimiques et à recenser les impacts connus de ces pollutions. Capitalisant sur les expériences passées, l'atelier abordera les enjeux de gouvernance dans le but de mobiliser ses participants dans une démarche tournée vers la recherche de solutions.

Exploiter durablement les ressources naturelles renouvelables (Atelier 3)

L'atelier se concentrera sur la façon de concilier l'exploitation des ressources naturelles renouvelables et le maintien de la biodiversité, dans le respect d'une gestion durable de cette dernière. La surexploitation des ressources naturelles conduit à une perte nette de biodiversité (espèces, écosystèmes et services rendus). L'atelier permettra de passer en revue les modes de gouvernance pouvant conduire à des exploitations durables tout en préservant le capital naturel pour les générations futures en France et dans les pays tiers, avec un focus sur les milieux mer, forêts et sols.

Mieux agir contre les espèces exotiques envahissantes (Atelier 4)

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme une des principales causes d'érosion actuelle de la biodiversité, en particulier dans les milieux insulaires. L'introduction volontaire ou fortuite d'une espèce dans un territoire différent de son aire d'indigénat peut conduire, si les conditions lui sont favorables, à sa naturalisation, puis à son invasion, avec des conséquences souvent très importantes sur le plan environnemental, mais aussi économique et parfois sanitaire. Les actions mises en œuvre pour limiter ces invasions, qui sont actuellement accentuées par la mondialisation des échanges, combinent des mesures de prévention, de détection précoce et d'éradication, de confinement, de lutte et, lorsque c'est possible, de restauration. Leur mise en œuvre efficace et rapide nécessite l'implication de nombreuses catégories d'acteurs.



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat